

République Française
4ème compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du mardi 16 mai 2017 à 20h30

Date et affichage de convocation : 09/05/2017

Conseillers présents : LEDEY Claude, LALLEMAND Daniel, BONNEROT Christian, HAYNAU Jean-Pierre, JURY Jean-Louis, LAHAYE Nathalie, SAUNIER Daniel, SÈUR Sonia, BUSIN Pauline, LACROIX Jean-François, PITT Colin

Conseillers excusés : GUERIN Claude, REY Nicolas, PANIER Julie, CHAZEAU Élodie

Le compte rendu de la séance du 12 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

Nathalie LAHAYE est nommée secrétaire de séance.

Les points de l'ordre du jour sont examinés :

RAPPORT DES DÉCISIONS DU MAIRE :

Décision 1/2017 : Attribution des travaux de branchement d'eau potable rue des Perrières à la SAUR pour 2 288,33 €.

Décision 2/2017 : Suite au sinistre intervenu sur le toit de la Mairie, le Maire accepte l'indemnisation d'un montant de 1 249,36 € par la compagnie d'assurance GROUPAMA.

Décision 3/2017 : Réhabilitation de la salle du restaurant scolaire confiée à la SARL SL PEINTURE pour 6 147,97 €.

Décision 4/2017 : Réhabilitation des chéneaux du bâtiment du restaurant scolaire attribuée à la SARL JOURNET FRERES pour 11 985,12 €.

Décision 5/2017 : Remplacement de menuiseries extérieures du bâtiment hébergeant le restaurant scolaire par la SARL RADENNE ET FILS pour 3 956,72 €.

Décision 6/2017 : Acquisition de mobilier scolaire auprès de la SA MANUTAN pour 2 093,68 €.

PROGRAMME VOIRIE 2017 :

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à lancer un appel d'offres pour la réalisation des travaux de voirie du programme 2017 : Chemins aux lieux-dits « Le Champ Guitton », « Les Naubrys », « Les Grenaudes », « Le Pré Bedot » et « Les Marions ».

APPEL A PROJETS DEPARTEMENTAL 2017 :

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à postuler à l'appel à projets départemental 2017. Les travaux de voirie programmés pour 2017 feront l'objet du dossier présenté. La commune peut prétendre à une aide de 20 % du montant HT, dans la limite d'un plafond de dépenses fixé à 20 000 €.

ACQUISITION BROYEUR :

Le broyeur d'accotement de la commune est hors service. La réparation de ce matériel (acquis en 1985) étant trop onéreuse, le conseil se prononce à l'unanimité favorable au remplacement à neuf de cet équipement pour un montant de 9 240 € TTC avec reprise de l'ancien matériel pour un montant de 1 800 € par l'EURL Patrick Comte.

REGLEMENT INTERIEUR SALLE COMMUNALE :

Le règlement intérieur de la salle communale est enrichi de la clause suivante portant sur la sécurité : « Toute opération de cuisine est strictement interdite dans les locaux hors de l'office de réchauffage prévu à cet effet »

TRAVAUX TERRAIN DE FOOTBALL :

La mise aux normes du terrain de football est engagée.

Le conseil accepte à l'unanimité le devis d'un montant de 21 727,20 € de la SARL CHASSEPOT JF pour les travaux de terrassement.

C.C.E.A.L.S : (Communauté de Communes entre Arroux, Loire et Somme) :

Police du Maire : Suite au courrier de Mme la Présidente de la CCEALS concernant le transfert ou non des pouvoirs de police spéciale des maires aux présidents d'intercommunalités, le maire informe l'assemblée qu'il souhaite conserver ses pouvoirs dans le domaine de l'assainissement.

Convention broyage des végétaux : le conseil autorise le maire à signer la convention de broyage des végétaux en partenariat avec la CCEALS.

QUESTIONS DIVERSES :

Concert : La commune accueillera l'académie de musique « Bourbon Cuivré » pour un concert gratuit le mardi 25 juillet 2017 à 18h. L'animation aura lieu en plein air, derrière la mairie, si le temps le permet. La commune offrira le verre de l'amitié pour clôturer l'évènement.

Bureau des élections : Les élections législatives auront lieu dimanche 11 juin 2017 pour le premier tour de scrutin et dimanche 18 juin 2017 pour le second tour. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h.

	11/06/2017	18/06/2017
8H-12H	<i>C.LEDEY / J.PANIER / N.LAHAYE</i>	<i>C.LEDEY / D.SAUNIER / P.BUSIN</i>
12H-15H	<i>C.BONNEROT / J-L.JURY / S.SOEUR</i>	<i>J-L.JURY / C.PITT / S.SOEUR</i>
15H-18H	<i>D.LALLEMAND/J-P.HAYNAU/J-F.LACROIX</i>	<i>D.LALLEMAND/C.BONNEROT/J-P.HAYNAU</i>

Fêtes et cérémonies : Une réunion avec les associations est fixée au vendredi 2 juin à 20h30.

Aire de jeux : L'aire de jeux pour enfants sera accessible au public dès que le panneau rappelant les consignes de sécurité sera installé.

Enquête publique : Dans le cadre d'un projet de construction de poulaillers sur la commune, une enquête publique se déroulera du lundi 29 mai 2017 au lundi 26 juin 2017 inclus. Le dossier est à la disposition des habitants en Mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

La séance est levée après que l'ordre du jour soit épuisé.

Vu par nous, Claude LEDEY, Maire de la Commune de Neuvy-Grandchamp pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 121.17 du Code des Communes.

A Neuvy-Grandchamp, le 16 mai 2017.

Le Maire,

Claude LEDEY

